Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 12

Artikel: Centre d'information pour la prévention des incendies

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-127230

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Centre d'information pour la prévention des incendies

Histoire d'un sapin de Noël

Il était originaire des forêts du Jura. Il fut abattu les derniers jours de novembre, couché au bord de la forêt pendant une longue semaine avec un bon nombre de ses semblables, puis chargé sur un camion qui fit route vers la ville.

Lorsqu'il fut acheté par un citadin, quelques jours plus tard, il avait déjà beaucoup perdu de sa fraîcheur forestière. C'est alors qu'on le mit à la cave, pas très loin du chauffage central, en attendant le grand jour pour lequel il semblait né. Il n'était alors pas tout à fait sec...

Le 23 décembre, on le transporta dans la chambre à manger, bien chauffée, et des mains agiles le décorèrent. Il supportait mal la température élevée de cette pièce; néanmoins, le soir du 24 décembre, il brilla de toutes ses bougies et paraissait encore bien vert pour son âge... Mais on vieillit vite dans ces conditions; quelques jours après, il commença à perdre ses aiguilles. Le soir de Sylvestre, il avait pourtant encore assez bonne mine pour qu'on allumât une deuxième fois une nouvelle série de bougies sur ses branches anémiées.

Mais la flamme d'une bougie – ou d'une étoile de Noël? – lécha un instant une branchette... il n'en fallut pas plus pour qu'instantanément les aiguilles de cette branchette prennent feu et qu'en un clin d'œil, tout le sapin soit en feu. La lumière des bougies fut estompée par celle de l'incendie!

Il faut savoir qu'un sapin sèche très vite et qu'un sapin sec brûle encore plus vite. Il s'agit donc de prendre garde aux bougies, aux décorations, à l'enthousiasme parfois débordant des enfants, et de tenir prêt un sceau d'eau et une brosse avec laquelle on asperge le sapin dès qu'une branche s'enflamme; mais il vaudrait mieux ne jamais allumer les bougies d'un sapin fatigué...

Toujours les incendies de sapin de Noël!

Tout est fini, heureusement, mais quelle émotion! L'incendie ne s'est pas étendu au reste de l'appartement. On s'était donné tant de peine pour préparer la fête de Noël! On avait pourtant négligé une petite chose: le sapin n'était peut-être pas solidement fixé, ou il était placé trop près des rideaux, ou encore la flamme d'une bougie a mis le feu à une pincée d'aiguilles déjà trop sèches? Toutes choses pourtant faciles à éviter!

La plupart des incendies d'arbres de Noël se produisent après la fête: le soir de Sylvestre, le jour des trois Rois, etc., lorsqu'on veut allumer une fois encore les bougies sur le sapin dont les aiguilles sont alors si sèches qu'elles prennent feu instantanément. Il est beaucoup plus raisonnable de se débarrasser du sapin immédiatement après Noël. On s'épargne ainsi beaucoup de regrets!

Sapin de Noël en matière synthétique et bougies électriques?

Les dernières semaines de l'année, les jours sont courts, le brouillard se traîne, les nuages sont bas et l'obscurité qui domine éveille en nous le besoin de lumière. Les fêtes de Noël viennent à point nous apporter cette paisible clarté.

Il n'est pas étonnant que les vieilles coutumes de Noël, qui nous promettent tant de lumière, soient si tenaces. Chaque dimanche de décembre, une bougie de plus s'allume sur la couronne de l'Avent. Pour mieux jouir de sa lueur vacillante, nous éteignons la lumière artificielle. Pendant les nuits les plus longues de l'année, les sapins de Noël illuminent merveilleusement les veillées.

Nous souvenons-nous encore des nuits d'hiver, avant l'invention de l'éclairage électrique? Jamais les lampes au néon, dans les vitrines brillamment éclairées, ne remplaceront l'intime et sympathique lumière des bougies.

Nous n'envions certes pas les Américains, qui célèbrent Noël devant des sapins en matière synthétique, chargés de bougies électriques! Mais eux n'ont pas le choix, car aux Etats-Unis, les sapins de Noël naturels et les bougies en cire sont interdits. Il a fallu, dans cet immense pays, en arriver là car les incendies devenaient trop nombreux et ont coûté la vie à un grand nombre de personnes.

On sait bien que les sapins de Noël et les couronnes de l'Avent sèchent très vite et senflamment alors extrêmement facilement. Les pompiers le savent hélas mieux que quiconque... Faudra-t-il aussi en arriver à interdire chez nous ces accessoires indispensables des fêtes de fin d'année?

Tout dépend de savoir si nous prendrons la peine d'agir avec prudence. Ne laissons pas sécher sapins et couronnes; ne laissons pas les bougies se consumer complètement; fixons-les solidement et bien droites; renonçons aux décorations inflammables; surveillons les enfants qui allument ou «soufflent» les bougies; enfin, préparons dans un coin discret un seau d'eau et une brosse, pour asperger tout début d'incendie.

Ainsi pourrons-nous fêter Noël avec un vrai sapin, avec de vraies bougies... un vrai Noël!

Interdiction des sapins de Noël?

En Amérique du Nord, les sapins de Noël et les bougies en cire sont interdits! C'est là la conséquence de trop nombreux incendies, qui obligèrent la police du feu à prendre de sévères mesures.

Chez nous aussi, les sapins de Noël et les couronnes de l'Avent sont la cause d'incendies souvent très graves. Il dépend de nous, uniquement de nous, de notre prudence future, que nous continuions à célébrer Noël avec ces accessoires authentiques plutôt qu'avec des objets en matière synthétique, des bougies électriques sans vie!

Etre prudent signifie en l'occurrence surveiller constamment les bougies allumées; surveiller les enfants qui allument et éteignent les bougies; prendre garde que ces bougies soient fixées solidement, bien droites et qu'elles ne se consument jamais entièrement; la prudence, c'est aussi de ne pas allumer des sapins et des couronnes de l'Avent devenus dangereusement secs, et c'est encore de préparer un seau d'eau et une brosse pour éteindre tout début d'incendie...

Agir avec prudence, c'est perpétuer un Noël authentique!

Cipi.

Laax adopte un plan d'aménagement local

Laax compte parmi les communes de montagne qui ont connu un très fort développement. L'accès aux magnifiques pistes de ski de la région Flims–Laax–Fellers a fortement contribué à cette expansion.

Ceux qui connaissent des stations touristiques qui se sont développées dans le désordre, furent stupéfaits d'apprendre que, au mois de décembre 1970, les citoyens de Laax avaient refusé d'examiner un projet d'aménagement local. La population de Laax a, semble-t-il, reconnu son erreur. Elle vient d'accepter un plan de zones et un règlement de construction qui diffèrent très peu de la proposition présentée l'année dernière. Les autorités de Laax et les communes voisines s'en réjouissent et, avec eux, tous ceux qui se rendent compte qu'il est temps de mettre fin au gaspillage de nos plus belles régions.

ASPAN

Cent «sages» vont donner leur avis sur «l'état de l'environnement»

Principaux points de la déclaration faite par M. Maurice F. Strong devant le Comité de coordination du Conseil économique et social

Le professeur René Dubos a accepté de présider un impressionnant «brain-trust» comprenant cent hommes de science et personnalités mondiales dont les avis éclairés formeront la base du «Rapport sur l'état de l'environnement». Ce rapport paraîtra à la fin de février 1972. Il sera rédigé par Barbara Ward et constituera une contribution importante au cadre intellectuel et conceptuel de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. Cette nouvelle est l'un des éléments marquants de la déclaration que le secrétaire général de la conférence, M. F. Strong, a faite le 8 juillet devant le Comité de coordination du Conseil économique et social, et dans laquelle il a exposé l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence de Stockholm.

M. Strong a fait remarquer que la date de sa déclaration se situait à mi-chemin entre deux réunions du Comité préparatoire de vingt-sept membres. A sa dernière session, en février, le Comité préparatoire a donné son avis sur l'ordre du jour de la conférence et a recommandé de créer des groupes de travail intergouvernementaux pour étudier certaines questions. A sa prochaine session, en septembre, le Comité préparatoire pourra étudier les progrès réalisés et examiner la première ébauche d'un plan d'action pour la conférence proprement dite. Dans son rapport intérimaire, M. Strong a signalé que bien des travaux restaient à achever d'ici le mois de septembre mais, a-t-il déclaré, «le secrétatiat a déjà accompli un travail considérable», et «l'énorme programme de travail qui lui avait été assigné se déroule conformément aux prévisions».

M. Strong a ensuite mentionné quelques-uns des secteurs où des progrès appréciables ont déjà été réalisés. Les cinq questions pour l'étude desquelles on a créé des groupes de travail intergouvernementaux doivent être considérées comme «l'avant-garde de notre programme d'action en vue de protéger et d'améliorer l'environnement».

Trois de ces groupes de travail intergouvernementaux se sont déjà réunis et ont étudié respectivement la pollution des mers, la dégradation des sols et la Déclaration sur l'environnement. Les deux groupes de travail qui doivent encore se réunir s'occuperont l'un de la surveillance de l'environnement et l'autre, de la préservation du patrimoine naturel, culturel et historique de l'humanité.

Le Groupe de travail intergouvernemental de la pollution des mers s'est réuni à Londres en juin et a examiné, entre autres questions, un projet de convention sur les déversements dans les océans. Ce projet sera l'une des principales questions à l'ordre du jour de la prochaine session